

Agen, le 03 juin 2026

**Mesdames et Messieurs les membres
du Bureau Syndical de TE 47**

N/Réf : D2026 / JUR / HM – 0290

Contact : Service Juridique

Laurence Lamy / Hakima Mahmoudi

05 53 77 06 08

Objet : Bureau Syndical - Convocation

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous prier d'assister à la réunion du **BUREAU SYNDICAL**, dont vous trouverez ci-dessous l'ordre du jour, qui se tiendra le :

LUNDI 15 JUIN 2026 à 10h00

en salle de réunion de TE 47

80 avenue Robert Schumann – 47000 AGEN

(et en visioconférence)

Ordre du jour de la réunion :

- ♦ Attribution de fonds de concours par des communes à TE 47 dans le cadre de travaux d'électrification, d'éclairage public, de signalisation lumineuse tricolore, d'éclairage d'infrastructures sportives, de toute autre opération menée par le syndicat au titre des réseaux de chaleur ou de froid, des infrastructures de recharge pour véhicules électriques, des infrastructures de ravitaillement en gaz de véhicules, des infrastructures de ravitaillement en hydrogène de véhicules, des infrastructures de recharge pour vélos à assistance électrique, et des autres gaz que le gaz méthane et le gaz propane ;
- ♦ Avenant n°1 au marché subséquent n°04-RME Mission de maîtrise d'œuvre dans le cadre de l'opération « Rénov'mon école », pour l'école Lolya de Marmande ;
- ♦ Avenant n°1 au marché subséquent n°04-RME Mission de maîtrise d'œuvre dans le cadre de l'opération « Rénov'mon école », pour l'école élémentaire Théophile de Viau à Port-Sainte-Marie ;
- ♦ Avenant n°1 au marché en procédure adaptée portant sur l'exploitation et la maintenance du réseau de chaleur bois-énergie de Villeréal (prolongation du marché jusqu'au 31/10/2026) ;
- ♦ Avenant n°2 au lot n°2 du marché en procédure adaptée portant sur les travaux de création de centrales solaires photovoltaïques en toiture ;
- ♦ Préparation du Comité Syndical du lundi 29 juin 2026.

En cas d'empêchement, vous voudrez bien :

- ➔ Donner pouvoir à un autre membre du Bureau ;
- ➔ Transmettre au membre détenteur du pouvoir, les documents relatifs à cette réunion.

Un même membre ne peut être porteur que d'un seul pouvoir.

Comptant sur votre participation, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.


LE PRÉSIDENT,
Jean-Marc CAUSSE

Convocation envoyée le
03/06/2026 à 14:17:55

POUVOIR DE DÉLÉGATION

Je soussigné(e)

Membre du **BUREAU SYNDICAL de Territoire d'Énergie Lot-et-Garonne**, dûment convoqué(e) pour assister à la réunion qui se déroulera le :

Lundi 15 juin 2026 à 10h00,
en salle de réunion de TE 47
80 avenue Robert Schumann – 47000 AGEN

étant dans l'impossibilité d'assister à la réunion, donne pouvoir à

Madame ou Monsieur, Membre du Bureau, pour me représenter et prendre toutes les décisions en mes lieu et place.

Signature